

L'an mil sept cent soixante six et le dix huit jour apres
publication de trois bans de mariage dans cette eglise du Brier
par trois dimanche consecutif, sçavoir le deux neuf et
seize novembre entre antoine francois de Lobel age
de trent et un an marchand de vaches fils des defuncts
nicolas et marie francoise Bourdon d'une part et de
marie madelaine darsij jeune fille agee de vingt et
un ans, des jean darsij et de marie jeanne du crocq
marchand de vache touts audit lieu lequel donne son content
audit mariage d'autre part tous deux touts audit Brier
sans qu'il se soit trouve aucun empchement ou
opposition audit mariage je soussigné curé du Brier
ay veu aujourd'hui apres les fiancailles celebrees
en cette dite eglise du Brier le seize de ce present mois
est leur mutuel consentement de mariage et leur
ay donne la benediction nuptiale avec les ceremonies
prescrites par la dite eglise en presence de jean
Darsij pere de La Contractante marchand de
vache, de jean francois esdhalers ambrois de lobel
les deux cousin germain du Contractant journalier et
de andre procope marjet a marier tous deux devant audit
Brier qui ont signé et le marian a declaree savoir
desus de ce interpellée merle ma de l'enne darsij
jean darsij esdhalers procope marjet jean francois
de lobel esdhalers ambrois de lobel
Le Grand pbr curé du Brier